



GRANDE OPÉRATION DE COMMUNICATION À SIX MOIS DES PRÉSIDENTIELLES :

COMMENT LE GOUVERNEMENT VIENT EN AIDE À LA CHAMBRE PATRONALE DE LA CHIMIE.

IDCC
(0044)

BRANCHE CHIMIE

“Dans un contexte de fortes tensions de recrutement, le Premier ministre et la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion ont exprimé leur volonté de voir s'engager des travaux de revalorisation des minimas de branche inférieurs au Smic, afin de renforcer l'attractivité des métiers.”

C'est dans ces termes que le ministère du travail a convié les Organisations Syndicales et patronales à une réunion le 19 octobre 2021.

Le Premier ministre et la ministre du Travail viennent de s'apercevoir qu'il y a des problèmes d'attractivité dans la branche mais aussi des problèmes de salaires minimums puisque trois coefficients de la branche sont en dessous du Smic ! Suffit-il de toucher le Smic pour être heureux et vivre décemment ? Est-ce que le Smic a encore sa place dans les industries de la Chimie au regard des profits ? Peut-on se réjouir d'avoir des camarades qui touchent un salaire aussi faible au vu de la flambée des prix ? Suffit-il d'un Smic pour faire face aux augmentations du prix des énergies ?

Les salaires présentés par la DARES, qui ne sont que des moyennes et dont se gargarise la chambre patronale, donnent le vertige. Ils apportent de l'eau au moulin de France Chimie à quelques jours des premières NAO et de la future négociation sur la structure salariale de branche. Pour autant, ces moyennes ne sont pas le reflet de la réalité puisqu'elles comportent, entre autres, les primes de pénibilité dues aux mauvaises conditions de travail souvent liées aux horaires de nuit ou de week-end.

Concernant l'attractivité de la branche, la Chambre Patronale de la chimie a mis en avant le vieillissement de la population, supérieur à la moyenne nationale, comme un critère démontrant la fidélité des travailleurs. Il est en fait le signe que les jeunes travailleurs ne trouvent aucun intérêt dans les métiers de la chimie au regard des salaires, de la faible évolution professionnelle, du manque de reconnaissance des diplômés et des risques encourus qu'ils soient liés aux expositions aux substances dangereuses ou aux accidents industriels. Les chiffres officiels montrent encore, un écart conséquent de rémunération entre les femmes et les hommes ce qui, ajouté aux conditions de travail, freinent la féminisation des effectifs.

La FNIC-CGT a tenté de démontrer que les présentations du ministère étaient orientées afin d'encourager France Chimie à continuer sa régression sociale qui a démarré depuis des années. Une partie des travailleurs est encore au Smic aujourd'hui voire en dessous, ceci est inacceptable. Une des causes est que la Chambre Patronale est restée sourde aux revendications portées par la FNIC CGT pendant des années. Cela n'a pas empêché les organisations collaboratrices de signer des NAO au rabais et des accords qui ne sont en fait que des reculs sociaux, matérialisés aujourd'hui par une faible attractivité de la branche. **Sur ces sujets politiques, une fin de non-recevoir nous a été opposée par le ministère qui nous a souhaité de bonnes négociations lors des CPPNI !**

Il ne faut rien attendre du gouvernement, de nos patrons pour une amélioration des conditions de travail et des revalorisations salariales qui permettent de répondre aux besoins.

Seul le rapport de force de la mobilisation construite avec les travailleurs nous donnera la victoire !